

Vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 2 4 8 □ JUILLET - AOUT 2023

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

■ Fermeture estivale

La mairie sera fermée les samedis 15, 22 et 29 du mois de juillet et 5, 12 et 19 du mois d'août. **L'agence postale communale sera fermée du 1^{er} au 19 août inclus.** Durant cette période, les colis et plis recommandés pourront être retirés à la Poste de Moirans.

■ Bibliothèque

Votre bibliothèque sera ouverte aux jours et horaires habituels la première semaine de juillet. Elle sera ensuite ouverte tous les vendredis jusqu'à fin août de 16 h à 18 h sauf le 14 juillet. Elle réouvrira normalement dès le 1^{er} septembre.

■ Forum des associations

Le forum des associations se déroulera le **samedi 9 septembre de 9 h à 13 h dans les locaux et sur le parvis de la MPT.** Des démonstrations et des animations seront proposées durant la matinée.

■ Virades de l'Espoir

Les Virades de l'Espoir auront lieu le **samedi 23 septembre à la plateforme sportive de 10 h à 19 h.**

Le programme sera distribué dans le Vivre Ensemble de septembre.

JUMELAGE

Voyage à Frossasco

À l'occasion de la fête de la Saint-Jean une soixantaine de nos amis italiens est venue célébrer le 25^{ème} anniversaire du jumelage entre Frossasco et Saint-Jean.

Le Comité de Jumelage espère que nous serons aussi nombreux à nous rendre à Frossasco les **5 et 6 août prochains.**

Si nous sommes assez, la municipalité envisage de mettre en place un bus avec une participation financière des voyageurs. Une visite touristique, en cours de route, est prévue. Nous sommes toujours accueillis en Italie de façon très chaleureuse. Vous pouvez vous inscrire dès à présent à la Mairie ou auprès du président Jo Maldera au 06 09 95 13 37.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Identification des personnes fragiles

La commune s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) lors du précédent mandat. Cet outil vise à mettre en œuvre des actions en cas de situation dangereuse ou délicate impactant notre commune et ses habitants. Les périodes de canicule ou de forte sécheresse font évidemment partie des problématiques rencontrées.

Les informations contenues dans ce PCS sont confidentielles et à destination unique des services municipaux et des élus ; elles ne sont donc pas divulguées.

Faites-vous connaître, soit en appelant directement l'accueil de la mairie : 04 76 35 32 57, soit en envoyant un mail à l'adresse suivante : mairie@stjeandemoirans.fr

ANIMATION

Nouveaux arrivants et bébés de l'année

La municipalité invite les habitants arrivés sur la commune depuis septembre 2022 et les parents des bébés nés depuis cette date à une petite réception le **samedi 9 septembre à 10 h à l'espace Robert Veyret** (nouvelle salle des mariages). A l'issue de cet événement, pour les volontaires, nous irons rejoindre le forum des associations.

EN BREF

Bienvenue à

- Matteo Ferracane né le 27 mai
- Arya Carreras née le 5 juin

Ils nous ont quittés

- Roger Roncin le 13 mai
- Christian Godeau le 16 mai
- Jean-Michel Veys le 7 juin

Ils ont uni leur destinée

- Camille Delachambre et Victor Broussart le 27 mai
- Elisabeth Rouge et Dominique Quéré le 3 juin

Sécurité chemin du Gay

Afin de ralentir les véhicules à proximité du hameau du Gay et de ses habitations, un dispositif de chicanes sera mis en place pour expérimentation à partir de la première semaine de juillet. Nous vous invitons donc à la prudence à l'approche de ce secteur. La Police Municipale reste à l'écoute de toutes vos remarques sur la circulation dans notre village.

Effaroucheurs

Vous avez probablement entendu, depuis quelques jours, des "coups de canon" à intervalles réguliers : ces appareils ont pour but d'effrayer les oiseaux qui viennent attaquer les cultures et risquent de détruire les récoltes. Ils resteront en place pendant quelques semaines. A noter, ces appareils sont installés par les agriculteurs après autorisation délivrée par la Préfecture et soumis à la réglementation relative aux nuisances sonores.

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur la dernière séance

Lors du conseil municipal du 9 juin ont été prises les délibérations suivantes :

- Adoption de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024. VOTE : 26 pour.
- Vote d'une subvention exceptionnelle à l'ACCA. VOTE : 26 pour.
- Délimitation du domaine public autoroutier – Rétrocession à la commune de la parcelle AR 211. VOTE : 26 pour.
- Vote des délégués pour les élections sénatoriales.
- Comités de quartier – Désignation des délégués. VOTE : 26 pour.

Retrouvez le texte intégral sur le site internet de la mairie. Un poste informatique est à disposition du public à l'accueil de la mairie.

NUISANCES

Travaux bruyants

Il est rappelé que l'usage d'engins tels que tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses et autres perceuses est susceptible de causer une gêne pour le voisinage. **Pour les particuliers, leur utilisation est autorisée seulement aux jours et horaires suivants :**

- Du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h 30.
- Le samedi : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h.
- Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h.

Veillez également à baisser le son de la télé ou de la musique si vos fenêtres sont ouvertes.

URBANISME

Lettre anonyme

Mardi 13 juin, pendant midi, une personne très lâche a profité de la pause pour déposer une feuille de papier à mon intention dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Au recto, une photocopie des informations que je donnais dans le dernier numéro du Petit Journal Saint-Jeannais ; au verso mon adresse en Mairie, quelques rappels légaux plutôt imprécis, "En tant qu'administré(e)s de la commune, nous dénonçons les travaux illégaux et illicites réalisés sans autorisation(s), notamment ceux ci-après :", suivi d'une liste de 3 adresses avec photo satellite, et une pagination 1/3 ce qui laisserait attendre une suite.

Bien entendu, pas de signature !

Je ne vais pas entrer dans le détail de ce qui est illégal, illicite ou sans autorisation ; mais je peux vous assurer que les 3 cas cités sont complètement réguliers au regard du code de l'urbanisme comme de nos réglementations locales. Ce que le corbeau n'a peut-être pas compris, c'est que la construction de la piscine peut être déclarée en même temps que celle de la maison, donc rechercher les Déclarations Préalables au nom du propriétaire ne suffit pas...

Ne doutant pas que son souci soit l'intérêt collectif et les finances communales, je signale aussi, à cette occasion, que les impôts ont procédé à une reconnaissance aérienne sur notre territoire, et ceux qui ont une piscine non déclarée commencent à recevoir les courriers de demande de régularisation (ce sera bientôt le tour des abris divers, cabanons de jardin ou pergolas...).

Ne perdez donc pas votre temps à dénoncer vos voisins, surtout de cette façon vile et indigne d'une commune où les élus sont toujours prêts à recevoir les administrés et à écouter leurs griefs.

Françoise REY, adjointe en charge de l'urbanisme

Déchèteries : des changements d'horaires dès le 3 juillet

Ces dernières années, la France a enchaîné des vagues de fortes chaleurs et de canicule. Le territoire du Pays Voironnais n'a pas été épargné. Ces conditions climatiques peuvent être très problématiques pour la santé des usagers et des agents de déchèteries.

Afin de répondre à ses obligations réglementaires, le Pays Voironnais fait donc évoluer les horaires des 8 déchèteries, notamment en période estivale du lundi 3 juillet au samedi 2 septembre 2023 inclus.

Pour ce faire, le service Gestion des déchets s'est appuyé sur les données statistiques de fréquentation des déchèteries collectées grâce au contrôle d'accès mais aussi sur les préférences des usagers exprimées lors du dernier baromètre dédié à la satisfaction du service de décembre 2022. Ce dernier révèle une préférence des usagers pour se rendre en déchèterie le matin en période estivale et l'après-midi le reste de l'année.

À retenir à compter du 3 juillet 2023 :

- Les jours d'ouverture de chaque déchèterie restent inchangés, seuls les horaires évoluent.
- Pour faciliter les dépôts des professionnels, les plages d'ouverture des déchèteries de La Buisse et Saint-Nicolas de Macherin seront également élargies du lundi au vendredi tout au long de l'année pour l'ensemble des usagers.
- La déchèterie de La Buisse ouvrira toute l'année aux mêmes horaires (du lundi au vendredi : 7 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h 30 et le samedi : 8 h 30 - 12 h / 13 h - 17 h 30).
- Durant la période estivale, les 7 autres déchèteries ouvriront en semaine le matin au lieu de l'après-midi avec une ouverture pour Saint-Nicolas-de-Macherin à 7 h 30. Pour en savoir plus, consulter les horaires ou accéder aux déchèteries : www.paysvoironnais.com

Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

Vous souhaitez économiser l'eau potable et récupérer l'eau de pluie pour vos usages extérieurs, le Pays Voironnais a mis en place **une aide d'un montant de 50 euros** pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Les conditions :

- Habiter l'une des 31 communes du Pays Voironnais
- Ne demander qu'une aide par foyer
- Achat d'un montant minimum de 100 euros

Les pièces à fournir :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Un dossier de demande d'aide financière à télécharger à transmettre avant le 15/11/2023 à l'adresse : [recupereur-eau\(at\)paysvoironnais\(dot\)com](mailto:recupereur-eau(at)paysvoironnais(dot)com)
- La facture d'achat d'un récupérateur d'eau de pluie acheté entre le 01/06/2023 et le 15/11/2023

vivre ensemble

AGENDA ■ JUILLET - AOUT 2023



- **Ouverture de la mairie**
1^{er} juillet de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
8 juillet de 9 h à 12 h sans rendez-vous
- **Conseil Municipal**
13 juillet à 20 h à l'espace Robert Veyret
- **Forum des associations**
9 septembre de 9 h à 13 h à la MPT
- **Nouveaux arrivants et bébés de l'année**
9 septembre à 10 h à l'espace Robert Veyret
- **Journées du Patrimoine**
16 et 17 septembre
- **Lâcher de peintres**
16 septembre
- **Virades de l'Espoir**
23 septembre de 10 h à 19 h
à la plateforme sportive

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le site internet de la commune.

Vous y trouverez non seulement toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin sur Saint-Jean, mais nous vous informons aussi, en temps réel, de toutes les actualités et événements qui concernent votre village.

<https://www.st-jean-de-moirans.fr/>

Mairie

Tél : 04 76 35 32 57

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

web : www.st-jean-de-moirans.fr

*Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune*

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début septembre. Faites parvenir vos articles avant le 10 août.

Directeur de la publication : L. Boutantin
Rédaction, conception, création :
Commission Communication
Impression : Mairie
Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

info services

JUILLET- AOUT 2023

VILLAGE DE
SAINT JEAN
DE MORNAY

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police secours / gendarmerie : 17
Pompiers : 18
N° général : 112
Police municipale : 04 28 70 47 47

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Pharmacie : Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 04 76 35 37 48
Fax : 04 69 96 09 02 - phcie.saintjeannaise@gmail.com
Pharmacie de garde affichée en vitrine, ou au 08 25 74 20 30 ou sur www.servigardes.fr.

Professionnels de la santé

- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Marie GATHMANN** • Praticienne hypnose
151 rue de Franquette - Tél : 06 21 33 75 37

MPS : 63 Chemin des Marronniers

- **Karine LIMOUSIN** • Hypnothérapeute
Tél : 06 17 42 72 58
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes. Tél : 04 76 67 32 71
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe. Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédicure, podologue
Tél : 04 76 35 30 94 ou 06 30 57 83 50
- **MOLLE Stéphanie** • Praticienne en Médecine Traditionnelle Chinoise. Tél : 06 64 52 76 82

MSP : 5 Place du Champ de Mars

- **Pauline SUPPO, David LEBRES, Florian CHABERT**
• Médecins généralistes. Tél : 04 76 31 35 03
- **Fleur DARRE** • Orthophoniste. Tél : 07 66 17 34 72
- **Marie DAMOFLI** • Diététicienne nutritionniste
Tél : 06 17 38 84 34
- **Anaïs DECLOEDT** • Orthoptiste. Tél : 07 69 62 22 56
- **Delphie GEOFFRIN** • Orthophoniste
Tél : 06 88 66 99 15
- **Bertille MARMEY** • Psychologue clinicienne
Tél : 07 49 49 88 22
- **Viviane VICAT** • Neuropsychologue et éducatrice spécialisée. Tél : 06 04 55 15 81
- **Marion DARCHE-CESSENS** • Sage-femme
Tél : 06 69 96 38 17
- **Claire PERONNY** • Sage-femme. Tél : 06 82 06 19 79
- **Sophie CORNET** • Infirmière. Tél : 06 68 75 83 01

En cas de violences conjugales ou intrafamiliales

17 : police secours
3919 : pour recevoir de l'aide
119 : enfance en danger
114 : pour prévenir les forces de l'ordre par SMS
0800 00 38 38 : Allo Familles Isère
0800 130 000 : Plateforme d'écoute pour les personnes en besoin de soutien psychologique

En cas de problème avec les poubelles ou les Points d'Apport Volontaire : 0800 508 892

Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT
Tél : 04 76 35 30 09 • <https://moupette.wixsite.com/mptstjean>

■ Vacances cet été...

• Le Centre de Loisirs est ouvert du lundi 10 au vendredi 29 juillet puis en août du lundi 28 août au vendredi 1er septembre. Il affiche complet pour tous les groupes.
URGENT : Nous sommes toujours à la recherche d'animateurs avec ou sans BAFA. Cela nous permettrait d'accueillir plus d'enfants selon les tranches d'âge.

• L'Espace jeunes est également sur les starting-blocks, avec un programme de séjours proposés aux jeunes : pour les 14/18 ans, un séjour "en Espagne, près de Barcelone" du 10 au 22 juillet. Pour les 11/14 ans, un séjour « à Marseille », en camping, du 26 juillet au 02 août.

Tout cela est possible grâce aux actions d'autofinancement menées par nos jeunes et les enfants du CLSH. Ainsi, le Pucier du 11 juin s'est bien déroulé, avec une météo favorable et en bonne entente avec l'association des chasseurs. Autre action : actuellement, les ados récupèrent tout type de cartouches d'encre vides. Merci de les déposer dans notre bac à collecte à la MPT. Une société de recyclage les reprendra contre un geste financier au profit des ados. Un bon geste pour la planète !

■ Infos sections...

Le Forum des Associations 2023, organisé par la commune, est prévu le **samedi 9 septembre de 9 h à 13 h**. Comme depuis 2 ans, la MPT fera « porte ouverte » et prendra les inscriptions dès ce jour-là. De nouvelles activités pour tous les âges sont envisagées et vous seront proposées selon les créneaux de salles possibles et le nombre d'adhérents intéressés... Un sondage a été envoyé, il est en cours d'étude.

Le programme complet des activités sera mis à jour courant juillet sur le site internet : <http://moupette.wix.com/mptstjean>

Rappel : un certificat médical est obligatoire pour la pratique du badminton, de la gym tonique, du step. Merci de le prévoir lors de l'inscription en septembre. Il est valable trois ans.

Atelier de créations et d'expressions florales. Si vous aimez les fleurs, cet atelier est pour vous. Nous nous réunissons pour réaliser des compositions florales sur un thème choisi. Travail créatif qui nous permet de découvrir les techniques floristiques, de s'exprimer à travers les fleurs. C'est aussi un moment de détente, convivial, dans une très bonne ambiance. Les fleurs, ainsi que le matériel tels que mousse florale, tige de fil de fer nous sont fournis. Pour toute réalisation, nous sommes accompagnés par des intervenants spécialistes en la matière.

Si cela vous tente, venez nous rejoindre à la MPT, un mardi soir par mois.

Dessin-Peinture. Une saison d'activité s'achève, la suivante se prépare. Dessin, peinture, encre, pastel, fusain, collage... toutes les techniques sont envisagées dans ce cours qui réveille les esprits et anime les imaginations. Expérimentés ou plus balbutiants, les volontés s'expriment et le plaisir arrive dans l'ambiance chaleureuse des ateliers et de l'exposition finale. Venez nombreux et nombreuses au Forum pour en parler.

Toute l'équipe de la MPT vous souhaite un bon été et vous dit à bientôt !